

Cet itinéraire est extrait du

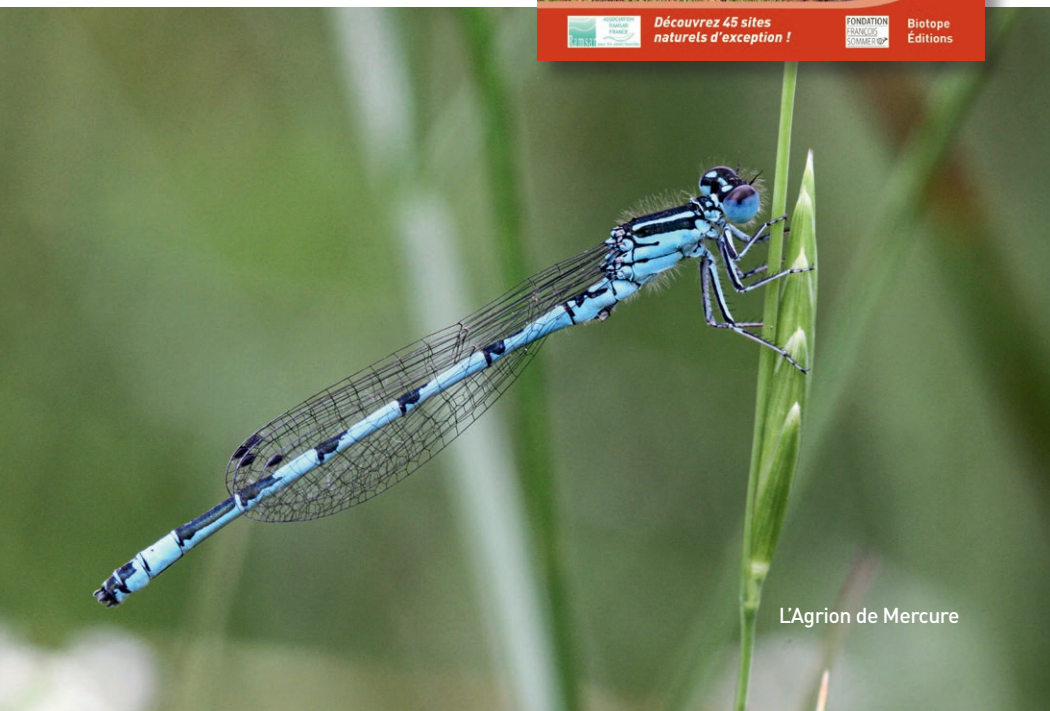
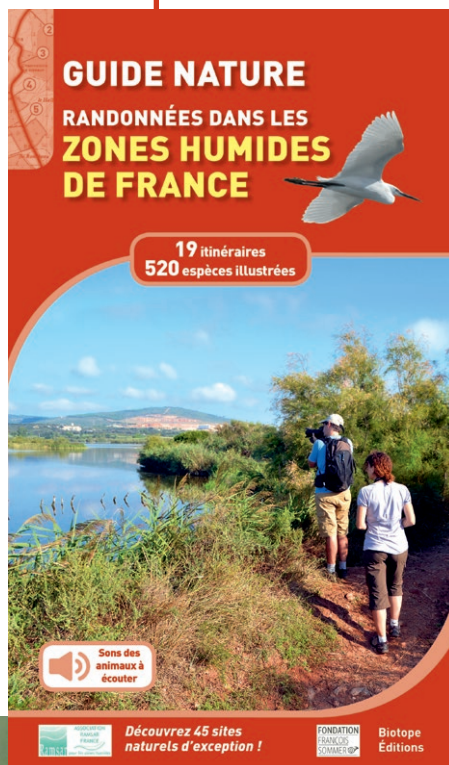
19 itinéraires détaillés,
45 sites naturels d'exception
224 pages, 24,50 €

Ouvrage coédité par Biotope Communication
Éditions et la Fondation François Sommer,
disponible chez votre libraire, ou sur :
www.leclub-biotope.com

Contact : Biotope Éditions
22 boulevard Maréchal Foch
BP 58, 34140 Mèze - FRANCE
Tél. : 00 33 (0)4 67 18 65 39
Fax : 00 33 (0)4 67 18 46 29
edition@biotope.fr
www.biotope-editions.com



GUIDE NATURE
*une collection de guides
rando entièrement
consacrés à la nature !*



L'Agrion de Mercure

X. Rufay/Biotope

Gestionnaire :
Communauté de communes Pays d'Évian -
Vallée d'Abondance (CCPEVA)
851 avenue des Rives du Léman - CS 10084
74500 Publier
Tél. : 04 50 74 57 85



GUIDE NATURE

RANDONNÉE DANS L'IMPLUVIUM DU PAYS DE GAVOT



 **Sans des
animaux à
écouter**



Zone humide
du réseau Ramsar



Biotope
Éditions

À mi-chemin entre le Léman et les préalpes du Chablais, le plateau de Gavot est un écrin de verdure entre lac et montagne. Situé entre 630 et 950 mètres d'altitude, il constitue l'impluvium, c'est-à-dire la zone sur laquelle les eaux de pluie et de fonte de neige s'infiltrent et cheminent pendant plus de 15 ans à travers des roches glaciaires, donnant naissance à l'eau minérale naturelle evian. La surface de l'impluvium de l'eau d'evian couvre 35 km² et accueille plus d'une centaine de zones humides présentant une large variété de surfaces et d'écosystèmes.

La politique historique de conservation des zones humides, menée très tôt et de manière partenariale par les acteurs locaux, fait de ce site un lieu unique remarquablement conservé. Ainsi, les zones humides du plateau sont aujourd'hui classées Natura 2000, espaces naturels sensibles de Haute-Savoie et reconnues d'importance internationale par la convention Ramsar.

Les collectivités publiques, communes et communauté de communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance (CCPEVA) œuvrent à préserver ces zones sensibles en les classant dans leur Plan Local d'Urbanisme comme zones naturelles, empêchant toutes dégradations, et par la mise en place de campagnes de restauration et d'entretien. Ces travaux, réalisés en partenariat avec les propriétaires privés, permettent de garantir le bon fonctionnement des zones humides. Ils bénéficient du soutien du Département, de l'Europe et de l'APIEME.

L'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale evian (APIEME) est l'un des principaux acteurs de la préservation des zones humides du plateau de Gavot. L'APIEME a pour vocation la préservation de l'eau minérale naturelle evian. Cofondée en 1992, ce partenariat public-privé entre la Société des Eaux d'evian et les 13 communes concernées par la ressource evian repose sur une concertation avec tous les acteurs locaux (communes, agriculteurs, autorités, etc.). À travers l'APIEME, des actions sont menées depuis près de 30 ans autour de trois enjeux : la préservation des milieux naturels, l'aménagement raisonné des villages et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques durables et respectueuses de la qualité de l'eau et de l'environnement.

Origine glaciaire et formation

Il y a 10 000 ans, lors du retrait de l'immense glacier du Rhône, des lentilles de glaces et des cordons morainiques modèlent le territoire. Ces derniers laissent place à de petits lacs dont l'argile qui tapisse le fond pérennise la présence. Ces derniers, colonisés par la végétation, donnent naissance aux zones humides du territoire, dont seules quelques-unes conservent aujourd'hui l'image parfaite de lac.

Les multiples rôles des zones humides

En plus d'être une zone refuge pour la flore et la faune exceptionnelles qu'elles accueillent, les zones humides, bien que ne représentant que 10% des surfaces du plateau, concentrent plus de 30% des eaux de pluie, de neige et de ruissellement. Étroitement liées les unes aux autres, ces zones humides contribuent ainsi à la régulation du débit des eaux superficielles, à leur épuration, et à la recharge des ressources en eaux souterraines.

Les marais jouent également un rôle majeur à plus large échelle dans le stockage du carbone et la régulation du climat. Plus que jamais, leur préservation constitue une priorité pour le bien de tous.

Les menaces qui pèsent sur ces sites fragiles

Le plateau de Gavot est le siège d'un accroissement démographique en grande partie du fait de l'extension des zones urbaines du versant lémanique aval et de la proximité de la Suisse. En conséquence, les équipements routiers et de commodité (drainage, imperméabilisation, etc.) se développent selon les besoins liés à l'urbanisation.

Vous constaterez la présence d'un petit carré noir et blanc à côté de certaines espèces. Il s'agit d'un QR code vous permettant d'écouter les sons des animaux lors de vos sorties. Pour cela, vous devez disposer d'un téléphone mobile de type « smartphone » ou d'une tablette numérique et d'un forfait disposant d'un accès internet par le réseau 4G. Vous devez avoir installé sur votre appareil une application (gratuite) permettant la lecture des QR codes (application disponible sur App Store pour les appareils iOS et sur Google Play pour Android).



Limites d'utilisation

Cette fonctionnalité n'est utilisable de façon optimale que dans les zones couvertes par le réseau 4G de votre opérateur. S'agissant de fichiers son optimisés mais restant assez volumineux, le basculement sur le réseau EDGE, en cas de non couverture 4G, peut poser des problèmes lors de la lecture (saccades, arrêts en cours, etc.). Si le lecteur ne s'affiche pas, veuillez mettre à jour votre navigateur internet de manière à le rendre compatible HTML 5 et CSS 3.

Utilisation

Pour écouter un son, lancez le lecteur de QR codes et approchez l'objectif de votre appareil du code à lire jusqu'à ce que celui-ci apparaisse sur l'écran. Selon votre lecteur de QR codes, un signal sonore peut être émis, indiquant que le code a été correctement lu (nous vous recommandons d'utiliser des écouteurs, afin de ne pas effrayer la faune alentour). La lecture peut être difficile en conditions de faible luminosité.

Votre appareil affichera alors l'écran ci-contre avec un ou deux lecteurs audio selon les cas. Il vous suffit alors de presser sur ► [après avoir zoomé si besoin] afin de débiter la lecture du son, dont la nature (chant en vol, cri en vol, etc.) est indiquée au-dessus du lecteur.

Droits d'utilisation

Les sons présents sur cette web application ne sont pas libres de droits. Il est notamment interdit d'extraire les fichiers du serveur de BIOTOPE pour les stocker sur quelque support que ce soit, de les dupliquer, diffuser, exécuter en public ou d'en faire toute utilisation professionnelle, associative ou promotionnelle.



Zoomez sur la barrette de défilement si elle apparaît réduite sur l'écran de votre téléphone

Saisonnalité des oiseaux

Des symboles, expliqués en bas de page, précisent le statut de présence des oiseaux au cours de l'année.

Ils vous permettent de distinguer quatre types d'oiseaux :

- ceux qui sont **présents toute l'année** (sédentaires ou soumis à des déplacements locaux) ;
- les **hivernants** (nichent dans des contrées plus nordiques) ;
- les **nicheurs**, présents au printemps et en été (hivernent plus au sud) ;
- les **migrateurs**, visibles seulement en passage au printemps et/ou à l'automne.

Abréviations et symboles

♂ : mâle ♀ : femelle
 ad. : adulte juv. : juvénile
 L : longueur totale corps + queue
 (sauf mammifères : longueur du corps seulement, sans la queue)

Périodes de pleine floraison

mois de l'année : ex. **AMJJ** signifie que la plante fleurit d'avril à juillet.

Périodes de vol des papillons et des libellules

mois de l'année : ex. **JJA** signifie que le papillon ou la libellule vole de juin à août, période la plus favorable à son observation.

Concept : BIOTOPE

- Coordination : **Bastien Coïc / Ramsar France**
- Prospection, interprétation et rédaction de l'itinéraire : **Pierre Loiseau (SIVOM du Pays de Gavot)**
- Textes descriptifs des poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères : par les **experts de Biotope SA**
- Dessins d'oiseaux et de mammifères : **Gérard Delenclos**
- Dessins d'amphibiens et de reptiles : **Vincent Gavériaux**

- Dessins de papillons : **Yves Doux**
- Sons des animaux : **Fernand Deroussen / Nashvert Naturophonia** (avec la collaboration de Claude Chappuis) Tél. : +33 642 794 663 - naturo@orange.fr
- Concept et maquette : **Michel Geniez / Biotope Communication Editions**
- Crédit photographique : voir **crédit photo** apposé auprès de chaque image
- Suivi éditorial : **Michel Geniez, Jean-Yves Kernel / Biotope Communication Editions**

© Biotope Communication Editions, Méze, 2020.
 Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.
 All rights of translation, adaptation and reproduction reserved.
 Impression / Printing :
 XXXXXXXXXXXXXXXX - XXXXXXXXXXXX
 ISBN : 978-2-36662-262-1
 Dépôt légal : **septembre 2020**



Étang du Lac Noir – La Beunaz à Saint-Paul-en-Chablais.

La concentration des activités agricoles au sein d'un foncier contraint et la réalisation de drainage ont provoqué ponctuellement une modification des fonctionnements hydrologiques. Depuis peu, des espèces exotiques envahissantes, introduites hors de leur aire de répartition naturelle, posent problème en s'installant sur les marais au détriment de la biodiversité locale.

Aujourd'hui : préserver et restaurer les marais

Fini le temps où les grands herbivores sauvages étaient garants de l'équilibre écologique des marais, fini la fauche manuelle du paysan sur le sol gorgé d'eau. En leur absence, le marais évolue en fourrés puis en boisements, laissant peu de chances de survie aux espèces ayant besoin de lumière. Pour préserver les sites, la communauté de communes, en partenariat avec l'APIEME, mène un programme de gestion conservatoire : débroussaillage des petits arbustes, bûcheronnage des arbres, broyage et fauche de plantes herbeuses, et arrachage d'espèces envahissantes. L'objectif étant de limiter la végétation arborée qui assèche le milieu et de maintenir les espaces ouverts abritant les espèces protégées (libellules, papillons, flore...).

Une partie des marais et tourbières du Gavot reste privée, la préservation de ces milieux fragiles est rendue possible grâce à de nombreux propriétaires privés qui autorisent l'intercommunalité à gérer leurs parcelles.

Démarche d'ouverture aux publics et de sensibilisation

Depuis 2005, une démarche raisonnée d'ouverture aux publics est conduite sur les marais du Gavot. Ainsi, trois parcours d'interprétation sont installés au cœur des sites. **Le marais du Maravant** est parcouru de pontons et caillebotis qui permettent l'accès au monde mystérieux des marais. Le parcours **des étangs de la Beunaz "Paroles d'étangs"** vous invite à découvrir au fil de l'eau l'histoire des étangs et le monde de l'eau stagnante. Enfin, le sentier de **la tourbière de Vérossier-Haut "Mémoire de tourbière"** propose un voyage d'hier à aujourd'hui : hier où la tourbière n'était considérée que comme une terre inculte, exploitée pour sa tourbe, aujourd'hui où elle est une perle rare pour les scientifiques.

La sensibilisation des publics, notamment celle des plus jeunes, est une priorité pour l'intercommunalité qui offre la possibilité aux scolaires du territoire de réaliser de nombreuses animations pédagogiques sur le thème des zones humides.

Pour savoir si une animation grand public est organisée prochainement sur les marais du Gavot, rendez-vous sur l'agenda du site de la CCPEVA : www.cc-peva.fr.

Impluvium du Pays de Gavot

histoire d'eau

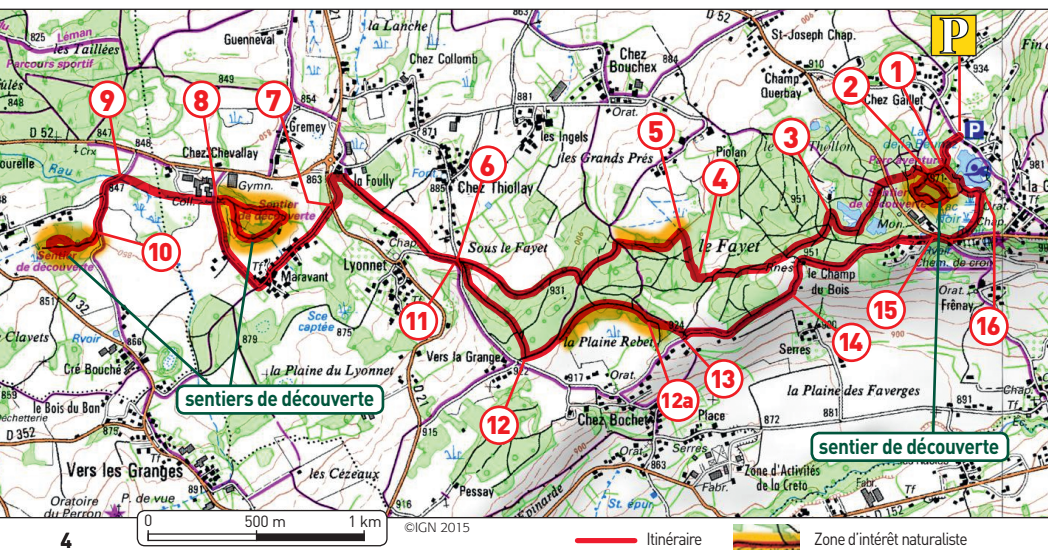
Cinq bonnes raisons pour y aller

- Observer les **lacs**, **étangs** et **bas-marais alcalins**, et ressentir l'**ambiance de toundra scandinave** de la tourbière de Vérossier-Haut ;
- découvrir et contempler la **faune** et la **flore** spécifiques de ces écosystèmes ;
- comprendre la **dynamique des milieux** ;
- appréhender la **formation géologique** de ces sites en lien avec la dernière glaciation ;
- superbe **paysage**, composantes **rurales** du plateau de Gavot, **produits du terroir***.

Premier coup d'œil naturaliste et itinéraire

Au parking, prendre le chemin empierré à droite de l'entrée de la «Plage de la Beunaz». Depuis le panneau d'accueil du sentier de découverte intitulé « parole d'étangs », suivre le fléchage « libellule ».

1. Au pôle d'interprétation « le chant des libellules », suivre le sentier des pêcheurs qui entoure le Lac Noir jusqu'au second pôle d'interprétation « sous l'eau ». En quittant ce ponton, à gauche caché derrière des fourrés de saule, vous pourrez découvrir un marais : l'étang comblé reliant les deux pièces d'eau libre. Continuer ensuite à longer le sentier des pêcheurs jusqu'au troisième pôle d'interprétation « à fleur d'eau ». Contemplant le reflet du ciel, et de la Dent d'Oche selon l'angle choisi, sur les eaux claires de cet étang, terminer cette partie de l'itinéraire une fois le ponton surplombant l'émissaire du Lac Noir franchi.
2. Tourner sur votre gauche et commencer à parcourir les Bois du Fayet. Prudence en traversant la RD52 ! Au bout d'une centaine de mètres, observer Petite Gouille sur votre gauche, Grande Gouille sur votre droite. Prendre le chemin descendant à droite vers la rive sud de Grande Gouille, et savourer !
3. Tourner le dos à l'étang et prendre le chemin forestier montant face à vous, puis continuer sur ce même chemin malgré les pattes d'oie et jonctions diverses : toujours tout droit.
4. Un champ se découvre sur votre droite... quelques dizaines de mètres plus loin, des coupes de bois ont eu lieu (à droite comme à gauche), prendre le prochain sentier descendant sur votre droite, toujours tout droit à travers les épicéas et les hêtres.
5. À l'orée des bois, bien chaussés et sans peur de vous mouiller les pieds, observer le marais de Piolan** (entrée marquée par un Hêtre et un arbre courbé, voir photo p. 8). Cueillette interdite ! Ensuite, reprendre le chemin forestier qui monte à travers bois. À la patte d'oie suivante, prendre le sentier quasiment face à vous qui monte de nouveau. À ce nouveau carrefour, prendre à droite, pas le premier sentier qui redescend, mais le second qui forme un virage presque à plat puis redescend. Parcourir 500 m en lisière de forêt (grande pâture à droite), et rejoindre une route.
6. Au croisement routier légèrement en contrebas, prendre la route face à vous sur quelques



Aménagement facilitant l'accès à la tourbière de Vérossier-Haut (en 10).

MOYEN
5 h30 - 12,5 km

SITUATION

- Plage de la Beunaz (commune de Saint-Paul-en-Chablais), à 9,5 km d'Évian-les-Bains par les D24 puis D21.

PARKING

- Plage de la Beunaz.

DÉNIVELLÉE

- Altitude mini : **847 m**
- Altitude maxi : **971 m**
- Dénivelée : **124 m**

BALISAGE

- PDIPR (bleu en partie).
- Parcours VTT en partie.

DIFFICULTÉS

- Prudence lors des traversées de route.
- Prévoir des chaussures étanches.

À L'APPROCHE

- **Libellules** : Se perchent à l'extrémité d'une branchette. Si l'une s'enfuit, ne bougez pas, elle y revient juste après (avantage pour les photographes). Observez leur vie : accouplements, ponte, chasse. Les mâles, plus colorés que les femelles, sont d'identification plus aisés.
- En stationnant un moment sans bouger au bord de l'eau, observez les poissons du lac. Avec une paire de jumelles, scrutez les zones sombres dépourvues de reflets de surface.
- **Oiseaux**. Sur les lacs : canards, fuligules, sarcelles, Nette rousse (de passage). Rallidés (Foutque macroule permanente, Poule d'eau, discrets Râle d'eau et marouettes dans les roselières). Martin-pêcheur. Aux abords des marais : passereaux communs des lisières arbustives (mésanges, pinsons, bergeronnettes, pipits). Occasionnels Pie-grièche écorcheur et Héron cendré. Plus difficile (souvent seulement entendus) ceux inféodés aux marais (rousserolles, locustelles, phragmites, Pouillot fitis, Rossignol progné [rarissime], Bruant des roseaux, Hibou des marais).
- **Période favorable** : mai à octobre (un peu moins en été pour la faune).

mètres, puis aller sur le chemin à droite. Après environ 500 m, tourner à gauche avant les habitations sur un petit chemin vous menant à la RD21.

7. Attention au franchissement de cet axe routier très rapide, car la visibilité amont en sortie de virage n'est pas bonne, ni pour vous, ni pour les véhicules qui arriveraient. Prendre la route face à vous sur 500 m et traverser le hameau du Maravant. Après les dernières habitations, tourner à droite en direction du Collège sur 500 m et admirer les différentes composantes du paysage rural du plateau de Gavot.
8. À hauteur d'un franchissement de cours d'eau, à droite, accéder à un platelage en bois parcourant le marais du Maravant : c'est notre deuxième sentier de découverte intitulé « Toupidek ». La cueillette est à bannir, car la plupart des plantes sont rares et protégées, seule l'observation prévaut ! Revenu au départ du platelage, emprunter sur 500 m le sentier en copeaux de bois, puis tourner à gauche à hauteur du petit pont surplombant le ruisseau du Maravant, éponyme de ses sources.
9. Longer sur 300 m la route partant à gauche à la patte d'oie, et profiter ainsi d'une lecture du grand paysage montagnard entourant le plateau de Gavot.
10. À hauteur du bois de bouleaux et peupliers, en pleine pâture, une balise en bois avec une flèche et un wagonnet indique notre troisième sentier de découverte intitulé « Mémoire de tourbière ». Ensuite, rebroussez chemin sur le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'à l'entrée du Bois du Fayet (en 6).
11. Prendre le chemin montant à droite et traverser de nouveau ce bois tout droit.
12. À l'orée des bois donnant sur des pâtures agricoles, tourner à gauche jusqu'à une nouvelle patte d'oie de chemins forestiers. Prendre celui de droite sur 500 m débouchant sur une petite clairière en bord du marais de Plaine Rebet** (12a). Continuer sur le sentier, légèrement derrière vous en allant à droite, qui débouche sous des lignes haute-tension. Traverser les résidus de coupe laissés sur place et atteindre un chemin carrossable.
13. Continuer à gauche sur ce chemin sur 750 m, contempler le paysage !
14. À hauteur de la première habitation, tourner à gauche et monter. Arriver au corps de ferme réhabilité en habitations au lieu-dit « le Champ du Bois », tourner à droite sur un chemin d'abord empierré en lisière, puis goudronné en forêt. Attention, des véhicules peuvent l'emprunter. Continuer tout droit jusqu'à la route, en traversant un secteur d'habitations.
15. Traverser la RD52 (prudence !) pour atteindre le parking qui fait face au « Café des petits lacs », puis descendre au bout sur le chemin empierré menant au Lac de la Beunaz, étang de loisirs en partie artificialisé.
16. Après une pause au pôle d'interprétation « histoire de glace », traverser le ponton à gauche, puis prendre à droite le sentier longeant la rive ouest du lac jusqu'à revenir à votre point de départ.

* Fromages Reblochon, Abondance et Tome de Savoie en vente directe dans les fruitières.

** Rester en lisière et contempler !

Lacs et étangs de la Beunaz

Au départ de la Beunaz (parking de la plage municipale) sur la commune de Saint-Paul-en-Chablais, on est en présence d'un ensemble de 4 étangs, deux en eau (le Lac de la Beunaz de loisir et le Lac Noir), un en phase de comblement (marais de Chez Gaillet) et un entièrement comblé (marais intercalé entre le Lac de la Beunaz et le Lac Noir).

Lac de la Beunaz

Un lac de loisirs aux abords « hyper anthropisés », et de ce fait dépourvu d'intérêt écologique.

Étang comblé

Il est composé de zones encore très humides avec présence de trous d'eau : cariçaie à *Carex rostrata* sur mousses humides, cariçaie à *Carex elata*, radeau sur mousses et cladiaies (définition p.10). Ces zones sont entourées par des fourrés de saules et une aulnaie. À l'est de ces zones, on trouve une formation de phragmite près du pont, plus ou moins entourée de végétation dense de saules.

FLORE

Les **laïches**, ou **Carex**, sont des herbes de la famille des Cyperacées. La formation herbeuse de *Carex* s'appelle une **cariçaie**. La distinction des différentes espèces est quelquefois délicate. Mais les botanistes s'attachent à bien les identifier car elles peuvent caractériser des habitats dont certains sont de grande importance en terme de biodiversité.



LAÏCHE À AMPOULES (CAREX ROSTRATA) : MJJ

LAÏCHE NOIRE (CAREX NIGRA) : MJJ

Dans les eaux du Lac Noir, se reflète la Dent d'Oche.

Marais de Chez Gaillet

Il s'agit d'une cariçaie humide à *Carex nigra* (ci-dessus) et *Menyanthes* (p. 11) avec une partie centrale colonisée par les typhas et au sud, une magnocariçaie à *Carex elata* dense. Il est entouré de fourrés denses et humides et bordé d'une prairie au nord.



Le Lac Noir

Il est composé d'une partie en eau avec de la végétation aquatique flottante et d'une bordure d'hélophytes*.

Vous êtes en 2



V. Koch/Biotopie

NAÏADE AUX YEUX ROUGES :

MJJA Gracieuse demoiselle à rechercher dans les eaux stagnantes et ensoleillées. Ressemble à une autre espèce, la Naiade au corps vert. Seuls les mâles ont les yeux rouges. Les femelles (yeux verts) ressemblent à plusieurs autres espèces.



Th. Menu/Biotopie

AESCHNE DES JONCS : JAS Cette belle espèce vit dans les eaux stagnantes oligotrophes et acides, jusqu'à 2500 m d'altitude. On peut l'observer en train de patrouiller, mais la difficulté est qu'elle ne se pose pas souvent.

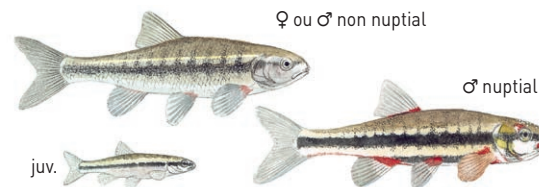


Th. Reusse/Biotopie

CORDULIE À TACHES JAUNES : JJAS

Appartient à la famille des cordulidés, de splendides libellules généralement liées aux eaux douces stagnantes de bonne qualité et aux tourbières. Cette espèce présente un abdomen taché de jaune latéralement (flèches).

POISSONS

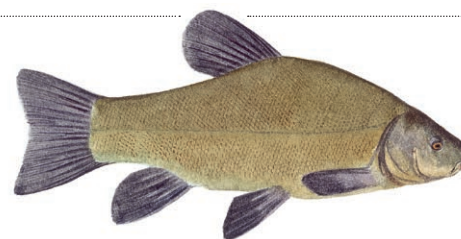


VAIRON COMMUN C

- L : 8-9 cm, jusqu'à 12,5 cm. Corps presque cylindrique. Dos et flancs verdâtres avec des taches sombres et une ligne longitudinale claire. Tête forte, museau arrondi, bouche terminale. Anale : 6-8 rayons ramifiés. Mâle très coloré lors du frai (présence de rouge et de jaune).
- Eaux fraîches, oxygénées (zones amont et médiane).

GOUJON COMMUN C

- L : 12 cm. Corps allongé, ventre plat. Grandes écailles. Rangée de taches sombres le long des flancs. Bouche infère, 1 paire de barbillons. Pectorales étalées. Dorsale et caudale mouchetées de noir.
- Eaux courantes avec fonds de sable ou de graviers (zones amont et médiane).



TANCHE C

- L : 30-40 cm, jusqu'à 70 cm. Corps assez trapu, dos bombé. Petites écailles. Coloration verdâtre à dorée (individus sauvages). Bouche terminale, 1 paire de barbillons. Dorsale courte et arrondie. Caudale peu échancrée.
- Eaux stagnantes ou peu courantes, riches.

à observer aussi

– Agrion de Mercure* (illustré en 4^e de couverture)

– Agrion joli
– Leste fiancé
– Leste verdoyant
– Leucorrhine à front blanc
– Grande Aeschna

– Sympétrum vulgaire
– Brochet
– Nette rousse
– Foulque macroule

Bois du Fayet



LE HÊTRE* : Dominant, il est accompagné de chênes, d'érables, de frênes, et de plantations d'épicéas et de sapins. L'utilisation du bois de chauffage a conduit à une taille régulière des hêtres, formant de grosses souches plus ou moins creuses : les «gruilles». Les cavités remplies d'un terreau de feuilles et couvertes de mousses sont des micro-écosystèmes où insectes et vers seront les proies des oiseaux.



Vous êtes en 5

SIVOM Pays de Gavot

F. Melky/Biotopie

FLORE



M. Geniez/Biotopie

POLYPODE VULGAIRE : Profite du terreau acide qui s'accumule au niveau des gruilles. Cette petite fougère est aussi appelée réglisse des bois, l'odeur de son rhizome rappelant vaguement cette liane.



F. Melky/Biotopie

ÉPIPOGON SANS FEUILLE : JA

L'une des orchidées dépourvues de racines et de feuilles chlorophylliennes. Elle tire sa nourriture de l'humus, en relation avec un champignon. Plutôt montagnarde, elle est rare en France.

Les **céphalanthères** sont parmi les plus majestueuses de nos orchidées. Hôtes des forêts clairsemées, plutôt sur des sols calcaires et chauds, elles sont de bonnes compagnes du Hêtre.

M. Geniez/Biotopie



CÉPHALANTHÈRE ROUGE : AMJJ Très élégante avec ses fleurs roses. Mesure environ 20 cm de haut. Préfère les forêts claires, les coteaux pierreux et les broussailles. On retrouve les céphalanthères jusqu'en Extrême Orient, en zones tempérées.



M. Geniez/Biotopie

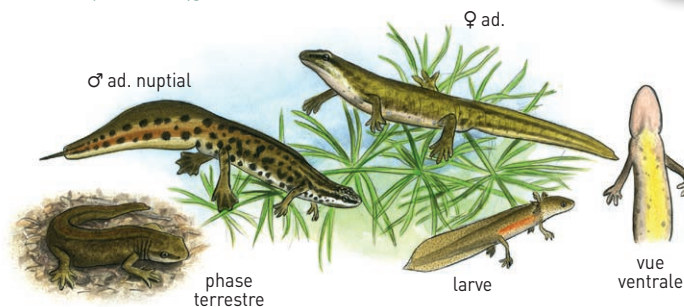
CÉPHALANTHÈRE À LONGUES FEUILLES : AMJ

Orchidée dotée de longues feuilles (médaillon) groupées en bas de la tige, fleurs blanc pur relevé d'une touche d'orange sur le labelle. Sous-bois herbeux.

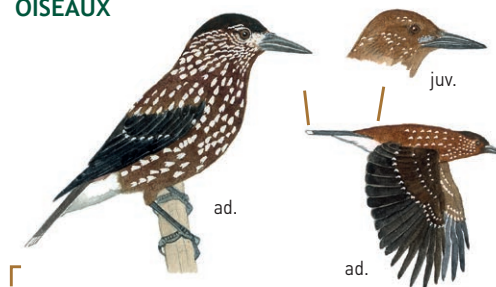


M. Geniez/Biotopie

Bois du fayet (suite)
AMPHIBIENS



OISEAUX



CASSENOIX MOUCHETÉ ● PC

• L : 33 cm. Plumage contrasté brun-chocolat ponctué de blanc, ailes sombres, bas-ventre blanc, **queue noire bordée de blanc**. **Croupion sombre**. Calotte brun foncé, bec fort.
• Forêts de conifères (surtout Pins cembro) en altitude. Observé plus bas en altitude lors d'invasions périodiques.



GEAI DES CHÊNES ● C

• L : 34 cm. Plumage très contrasté : moustache noire, dos brun rosé, ventre roux. Dessus des ailes noir, gris et blanc rehaussé d'une plage bleue. **Queue toute noire**. En vol, **croupion blanc bien visible**.
• Surtout bois de feuillus, mais aussi de conifères, parcs, jardins.



MAMMIFÈRES
(MUSTÉLIDÉS)



FOUINE C

• L : 40-54 cm. Élançée, membres courts. Pelage marron clair à foncé, grande queue. Grande tache blanche/jaune **sur la gorge et la poitrine descendant sur les pattes antérieures**. Nocturne.
• Tout type de milieux, souvent au contact de l'homme.



MARTRE DES PINS PC

• L : 45-58 cm. Élançée, membres courts. Pelage marron foncé, grande queue. Tache jaune **uniquement sur la gorge et la poitrine**. Aspect plus trapu que la Fouine et oreilles un peu plus dressées.
• Forêts, bois, souvent résineux.



à observer aussi

- Salamandre tachetée
- Sonneur à ventre jaune
- Crapaud commun

- Grenouille rousse
- Grenouille agile
- Couleuvre à collier
- Buse variable
- Milan noir
- Milan royal

- Bondrée apivore
- Hibou moyen-duc
- Troglodyte mignon
- Mésanges
- Grand Corbeau
- Cerf, Chevreuil

Présence des oiseaux: ● toute l'année; ● hiver; ● printemps et été (nidification); ● printemps et automne (migration).
C : commun sur le site; PC : peu commun sur le site; R : rare sur le site.

Marais de Piolan

Le marais se divise en deux parties, une zone principale et une autre un peu excentrée au nord. Il est composé de nombreuses prairies humides plus ou moins moussues et d'une tourbière boisée. Il est entouré de prairies de fauche au nord, à l'est et à l'ouest, et d'un bois de feuillus et d'épicéas au sud (le Bois du Fayet, d'où vous venez).

Attention ! Ce marais n'est pas aménagé pour accueillir du public car il est très riche en espèces rares et protégées, d'intérêt communautaire. *Merci de privilégier vos observations depuis la lisière forestière sans pénétrer dans cet écosystème fragile !*

Prairie à Molinie

La partie nord, très humide, détachée de la zone centrale, est composée d'une prairie à molinie plus ou moins envahie par de la végétation dense, entourée de fourrés de saules et de bourdaine : non observable depuis le Bois du Fayet.



FLORE

SIVOM Pays de Gavot

Bas-marais

La partie ouest de la zone principale, très humide, est composée d'une parvocaricaie sur mousse à *Carex rostrata* et gouilles à Trèfle d'eau (p. 11), d'un bas-marais à Choin ferrugineux (p. 14) et molinie, et de taches de Marisques : observable en face et sur votre gauche depuis la lisière forestière.

MARISQUE : JA Plante herbacée haute de 1 mètre à tige rigide, caractéristique des marais alcalins (calcaires). Ci-dessus, végétation à *Cladium mariscus*, ou cladiaie, un habitat prioritaire du réseau Natura 2000.



© Flore de Corse

Tourbière en voie de boisement

La partie est de la zone principale est composée d'une tourbière en voie de boisement (bouleau sur tapis de *Carex rostrata* et buttes à sphaignes) et d'une molinaie boisée par des épicéas. L'ensemble est bordé au nord par de la végétation dense et des fourrés de saules et de bourdaine : observable sur votre droite depuis la lisière forestière.



SIVOM Pays de Gavot

LIPARIS DE LOESEL* : JJA (Orchidacée) Une petite espèce rare et activement protégée. Le genre *Liparis* est largement réparti dans les régions tropicales à travers le monde, mais ne compte qu'une seule espèce en Europe.



Reine des prés

Vous êtes peu après 5

Marais de Piolan (suite)



TRÈFLE D'EAU ou MÉNYANTHE : AMJ (Ményanthacée). Il se reconnaît à ses trois feuilles et à ses fleurs blanches en étoile, garnies de longs poils blancs. Le Trèfle d'eau prospère dans les mares (appelées gouilles) où il peut s'étendre en larges radeaux. Photos : SIVOM Pays de Gavot



SIVOM Pays de Gavot



A. Chapuis / Biotope

DROSÉRA (ou ROSSOLIS) À FEUILLES RONDES* : JJA (Droséracée) Les poils collants de la plante carnivore piègent des insectes (flèche), une source d'azote dont le sol pauvre de la tourbière est dépourvu.

PÉDICULAIRE DES MARAIS : MJJA** (Orobanchacée). Espèce des zones humides, rare.

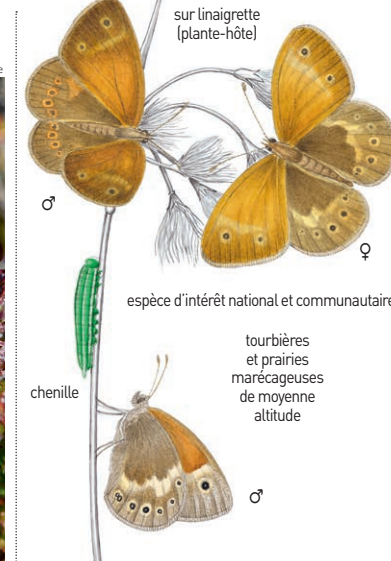


SIVOM Pays de Gavot

PAPILLONS



NACRÉ DE LA CANNEBERGE* : JJA (Nymphalidé, Héliconiné)



sur linaigrette (plante-hôte)

espèce d'intérêt national et communautaire

tourbières et prairies marécageuses de moyenne altitude

FADET DES TOURBIÈRES* : MJJA (Nymphalidé, Satyriné).

à observer aussi

- Choin ferrugineux
- Fougère des marais
- Petite Utriculaire

- Cordulie à tache jaune
- Cordulie arctique
- Grande Aesche
- Cordulégastre annelé
- Aesche des joncs
- Orthétrum bleuissant

- Couleuvre à collier
- Pipit des arbres
- Tarier des prés
- Mésange boréale

Période de pleine floraison (mois de l'année : ex. AMJJ)
Période de vol des papillons et des libellules (mois de l'année : ex. MA)

* Espèces d'intérêt communautaire (Natura 2000)
** En liste rouge mondiale UICN 2014

Marais du Maravant

Ce bas-marais alcalin se divise en deux parties. Il est parcouru de petits ruisseaux qui prennent leur source à l'amont, et se rejoignent dans la partie ouest pour former le ruisseau du Maravant (principal ruisseau du plateau de Gavot), affluent de la basse Dranse.

Prairie à Molinie-A

C'est la principale composante de ce marais, avec une zone plus ou moins envahie par la végétation dense de communautés de Reines des prés et associées. Des buissons de saules-B et aulnes sont disséminés un peu partout et des boisements d'aulnes et de frênes-C bordent l'ensemble.



LINAIGRETTE À FEUILLES ÉTROITES*: AMJJ (Cyperacée) Ses pompons blancs donnent un air de jour de fête aux tourbières, dont elle est l'une des plantes emblématiques.

Partie est du site aménagée, accessible aux personnes à mobilité réduite*



ORCHIS À LARGES FEUILLES**: MJJ (Orchidacée) feuilles portant des taches sur la face supérieure. Grandes inflorescences dressées, violacé.

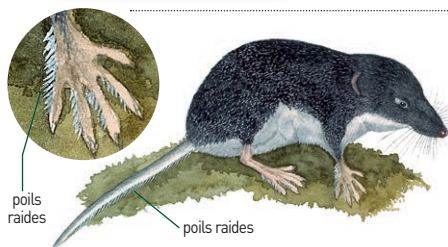


ÉPIPACTIS DES MARAIS: JJ (Orchidacée) Seul épipactis facile à identifier ! Prairies humides, marais.

CROSSOPE AQUATIQUE R

Il existe une espèce proche : la Crossope de Miller. Dépourvue de poils raides, elle est moins aquatique.

- L : 6-10 cm. Pieds bordés de poils raides, blanc-argentés. Double rangée de poils raides sous la queue. Pelage dorsal gris-noir, pelage ventral blanc à gris.
- Adaptée à la vie semi-aquatique : milieux près de l'eau (rives de ruisseaux rapides et de lacs de barrages, fossés, étangs).
- En liste rouge mondiale UICN 2014 !



à observer aussi

- Choin ferrugineux
- Orchis mâle
- Orchis militaire
- Orchis incarnat
- Gymnadenia odorant
- Lézard vivipare
- Bécassine des marais
- Pipit des arbres
- Tarier des prés
- Pouillot fitis
- Pie-grièche écorcheur

Tourbière de Vérossier-Haut

Site aménagé

Ce site se compose d'une tourbière boisée et d'une molinaie envahie de ligneux, entourées d'une forêt de feuillus à l'est et de plantations d'épicéas. Elle a été exploitée par les agriculteurs en 1942 lors de l'invasion allemande afin de substituer localement la tourbe au charbon comme combustible : la fosse d'extraction existante et les fossés évacuateurs d'eau ont été maintenus et aménagés pour faire découvrir au public cette pratique particulière, répondant aux besoins de l'époque. Ambiance de toundra scandinave unique sur le plateau !



Unités écologiques

La tourbière à sphaignes et Callune est envahie de Bouleaux blancs, Bourdaine et Épicéas. La fosse d'extraction et les fossés évacuateurs sont couverts de roseaux. À l'est, le Frêne élevé domine la forêt de feuillus. La partie sud est composée de plantations d'Épicéas sur Molinie, dont une entourée de drains, et d'une molinaie dégradée envahie par l'Épicéa, les saules et la Bourdaine.

ANDROMÈDE: MJJ (Éricacée). Arbrisseau à petites feuilles étroites adaptées pour résister à l'évaporation. Fleurs en forme de grelots, rose clair.

REPTILES



COULEUVRE À COLLIER C

- L : 64-140 cm. Corps assez trapu, surtout la femelle. Écailles carénées. Grise à vert olive avec un collier noir et jaune derrière la tête. Barres noires sur les flancs et sous les yeux.
- Zones humides, lisières, landes, cultures. Liée à l'eau.

écailles carénées (munies d'une petite crête en leur milieu)

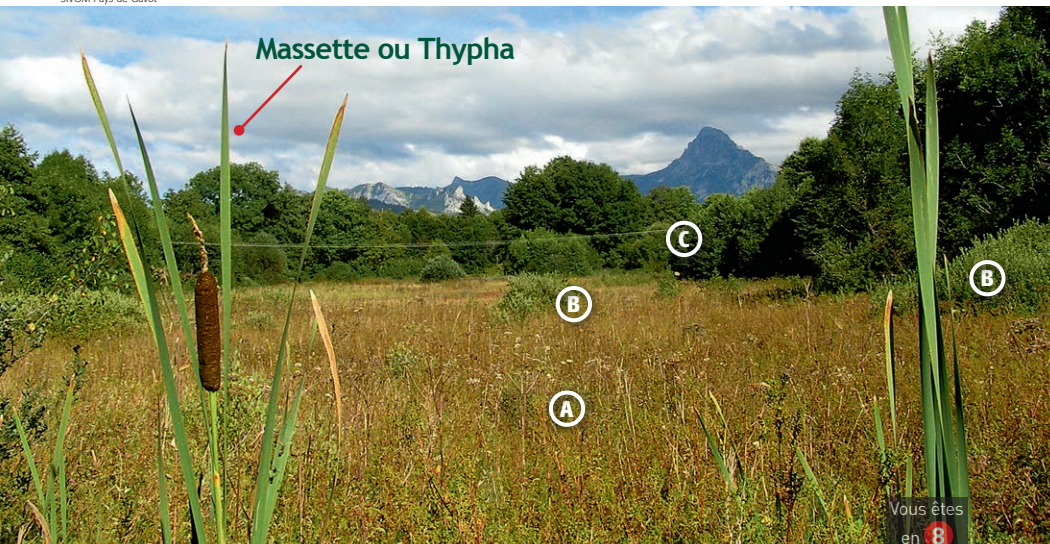


à observer aussi

- Bécassine des marais
- Pic épeiche
- Pic vert
- Pic épeichette

SIVOM Pays de Gavot

SIVOM Pays de Gavot



Massette ou Thypha

Vous êtes en B



Vous êtes en 10

Marais de Plaine Rebet

Situé dans une légère dépression tourbeuse, ce marais est constitué de diverses prairies humides. Il est entouré de prairies humides de fauche à l'ouest et au sud, d'habitations au sud et par le Bois du Fayet sur toute sa partie nord et est.

Attention ! Ce marais n'est pas aménagé pour accueillir du public car il est très riche en espèces rares et protégées, d'intérêt communautaire. *Merci de privilégier vos observations depuis la lisière forestière sans pénétrer dans cet écosystème fragile !*



Vous êtes en 12a



CHOIN FERRUGINEUX : MJJA (Cyperacée) La plante forme une touffe en boule n'excédant pas 30 cm de hauteur. Remarquez les épillets noirâtres (médaillon). En France, sa répartition se limite aux montagnes de l'est du pays. C'est donc une rareté, ce qui justifie son statut de protection*.

DES ORCHIDÉES ROSES, LES DACTYLORHIZA :

Les *Dactylorhiza* sont un groupe d'orchidées aux fleurs en épis souvent roses ou pourpres. Leur particularité est d'avoir des petites feuilles (les bractées) bien visibles au milieu de la hampe florale (médaillon). Certaines espèces poussent serrées les unes contre les autres dans les prairies humides. Il en existe des dizaines d'espèces, qu'il n'est pas facile de différencier ; mais les orchidophiles, botanistes spécialistes des orchidées, adorent ce genre de défi ! L'orchis à larges feuilles (p. 12) est aussi une *Dactylorhiza*.



bractées

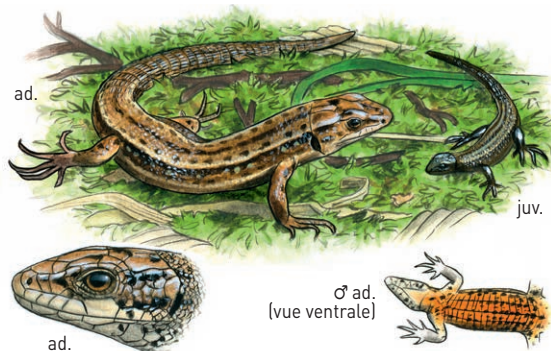


ORCHIS INCARNAT : MJ (Orchidacée) Fleurs de couleurs rose chair en épis assez denses. Prairies humides jusqu'à plus de 2000 m d'altitude.



ORCHIS DE TRAUNSTEINER :** JJ (Orchidacée) Prairies humides jusqu'à 2000 m d'altitude. Tige devenant rougeâtre vers le haut.

Marais de Plaine Rebet (suite) REPTILES



LÉZARD VIVIPARE C

- L : 13-16 cm. Coloration brune. Corps non aplati, tête courte, queue massive. Écailles dorsales assez grosses, carénées. Ventre beige (♀) à orange (♂).
- De tous les lézards, le plus lié au froid et à l'humidité : tourbières, prairies et landes humides, pelouses alpines, fossés en sous-bois.



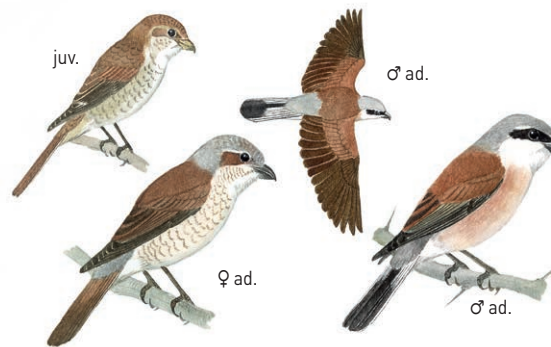
Aucun autre reptile n'est aussi bien adapté que lui au froid et à l'humidité : il est à l'aise dans les tourbières d'altitude, et on le retrouve dans le Nord de l'Europe au-delà du cercle polaire. Son secret : une molécule antigel contenue dans le sang l'aide à supporter les grands froids. Ci-contre, femelle adulte.

OISEAUX



BÉCASSINE DES MARAIS C

- L : 25 cm. Pattes courtes et long bec droit. Dessus brun chaud avec bandes claires, ventre blanc, tête sombre avec sourcil et raie médiane jaunes. Souvent cachée, très cryptique.
- Marais, prairies humides.



PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR C

- L : 17 cm. Ailes rouges, croupion gris. Tête et nuque grises. Mâle : masque noir étroit, poitrine rosée ; femelle : dépourvue de masque noir, poitrine blanchâtre paraissant écaillée.
- Zones ouvertes sèches avec buissons épars ou bordées de haies, campagnes cultivées.



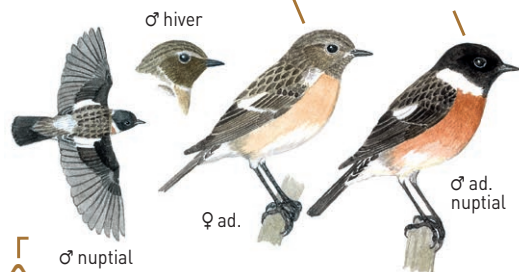
PIPIT DES ARBRES PC

- L : 15 cm. Bec assez fort. Stries des flancs plus fines que celles de la poitrine. Ventre blanc contrastant un peu plus avec les flancs que chez le Pipit farlouse. Dos fortement strié. Souvent dans les arbres.
- Zones boisées, landes, clairières.



Présence des oiseaux: ● toute l'année; ● hiver; ● printemps et été (nidification); ● printemps et automne (migration).
C : commun sur le site; PC : peu commun sur le site; R : rare sur le site.

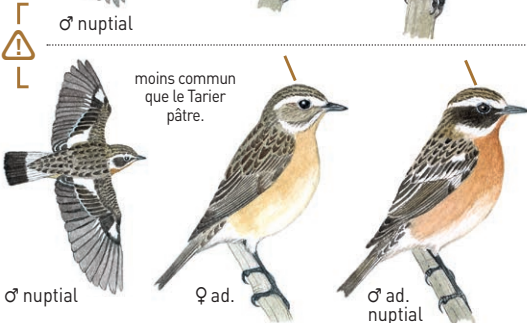
* Au titre d'espèce d'intérêt communautaire (Natura 2000)
** Protégé en Rhône-Alpes



TARIER PÂTRE ● C

• L : 13 cm. Mâle : tête et menton noirs, rehaussés d'un demi-collier blanc. **Absence de sourcil blanc**. Dos et dessus des ailes noirâtres. Poitrine, haut du ventre et flancs orangés. Femelle : tête et dessus bruns, poitrine et ventre beiges.

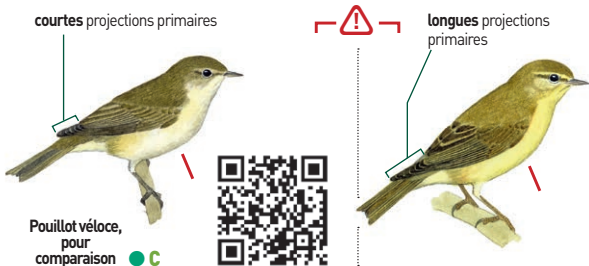
• Landes, friches, buissons.



TARIER DES PRÉS ● C

• L : 13 cm. Dessus brun strié de sombre. Queue courte avec du blanc à la base. Poitrine et gorge orangées. Mâle : tache noire sur les côtés de la tête et **sourcil blanc pur**. Femelle : **sourcil beige**.

• Friches, pâtures sèches ou humides, jusqu'en montagne.



POUILLOT FITIS ● C

• L : 12 cm. **Ressemble au Pouillot véloce, mais : dessous plus clair et plus jaune**, projections primaires plus longues, sourcil pâle mieux marqué. **Pattes claires**, chant différent.

• Boisements, parcs et jardins. Migrateur de passage au cours du mois d'avril.



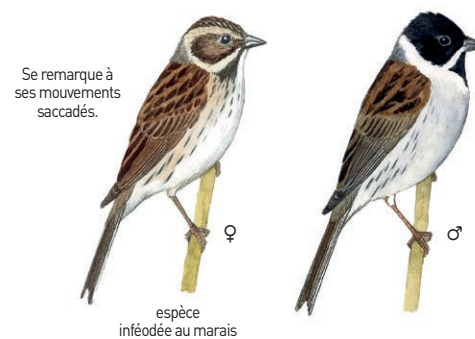
ROUSSEROLLE VERDEROLLE** ● PC

• L : 13 cm. Petite. Coloration générale brune sur le dessus. Dessous chamois plus pâle. Se distingue difficilement de la Rousserolle effarvate par **la tête un peu plus ronde et le bec un peu plus court**, ainsi que par le chant et l'habitat.

• Végétation épaisse et buissons près de l'eau, y compris en montagne.



espèce inféodée au marais



BRUANT DES ROSEAUX ● C

• L : 14,5 cm. Mâle nuptial : capuchon et gorge noirs soulignés d'une moustache et d'un collier blanc. Dos brun rayé, ventre clair. Femelle : aspect de moineau, dépourvue de capuchon noir, sourcil et moustache clairs, absence de barres alaires blanches. Le mâle inter-nuptial ressemble à la femelle.

• Broussailles près des zones humides, roselières. En hiver, jusque dans les champs cultivés.



Devant vous : Le paysage montagnard du plateau de Gavot

Sur le sentier vous ramenant à votre point de départ au parking du Lac de la Beunaz, vous admirerez le paysage montagnard qui entoure le plateau de Gavot.

Orientez-vous plein sud : d'est en ouest, vous découvrirez :

A- L'imposante Dent d'Oche [2222 m] ouvre cette perception paysagère montagnarde du Gavot.

B- Dans leur prolongement, s'ensuivent les Aiguilles de Darbon [2030m] menant au col de la Case d'Oche [1812m].

C- Ensuite, vous ne manquerez pas la forme triangulaire de la Pointe de Pelluz [1908 m], sommet de la station de ski de Bernex.

D- Le massif du Mont-Baron [1566 m], clairsemé d'alpages, surplombe la vallée de l'Ugine.

E- Ce sommet arrondi et forestier est la Pointe des Trêches [1423 m] prolongeant le massif de Bernex jusqu'à Vacheresse.

F- Le relief suivant se compose des forêts et barres calcaires du Mont Ouzon-**F1** [1880m] et du massif de Tréchauffex-**F2** [1627m], très forestier en premier plan ; séparation naturelle entre la Vallée d'Abondance menant à Chatel à gauche, et la Vallée d'Aulps, à droite.

G- En arrière-plan de la Vallée d'Aulps, apparaît par

temps clair le massif du Roc d'Enfer [2243 m] de forme assez arrondie mais découpé sur les crêtes.

H- Le Mont Billiat-**H1** [1894 m], en forme de molaire, surplombe d'abord les barres calcaires des Rochers du Jotty, puis les Rochers de la Garde ; s'ensuit la Grande Pointe des Journées-**H2** [1722 m] et ses arêtes calcaires. L'ensemble de ce massif marque la séparation naturelle entre la Vallée d'Aulps menant à Morzine-Avoriaz, à gauche, et la Vallée Verte, à droite.



À proximité : les jardins de l'eau du Pré Curieux

Les jardins de l'eau du Pré Curieux, qui ont obtenu le label "Jardin remarquable", sont situés à l'entrée ouest de la Commune d'Evian-les-Bains, au bord du Lac Léman. Ce site constitue un lieu unique de découverte des fonctions, de la richesse et de la fragilité des zones humides.

La visite, adaptée aux familles, présente à travers une exposition et un itinéraire dans le parc, les différents écosystèmes liés à l'eau : étang, torrent, marais, prairie humide, delta, etc. On peut facilement y observer la faune et la flore des milieux humides et aquatiques.

Le site est ouvert au public de mai à septembre. Pour découvrir les jardins, il vous faudra embarquer sur le bateau électrosolaire "L'Agriion" depuis l'embarcadère d'Evian-les-Bains.

Informations et réservation sur www.evian-tourisme.com



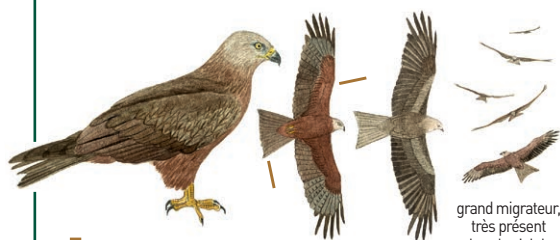
© : Y. Tisseyre / CCPEVA

À proximité : le belvédère du Hucel

Situé sur la commune de Thollon-les-Mémises, le belvédère du Hucel offre une vue imprenable sur le Lac Léman et ses rives. C'est un site privilégié pour observer la migration des oiseaux. Essentiellement au printemps, on croise de nombreux rapaces qui remontent la vallée du Rhône pour rejoindre leur site de reproduction.

Facile d'accès, ce site convient à toute la famille.

Parmi tous les rapaces, seuls les milans ont la queue fourchue, ce qui est commode pour les reconnaître en plein ciel. Reste à faire la différence entre les deux espèces :



grand migrateur,
très présent
dans le ciel du
printemps

MILAN NOIR ●●●C

- L : 55 cm. Ailes assez longues et digitées, avec fenêtre un peu plus claire aux extrémités. Queue légèrement fourchue caractéristique. Coloration gris-brun sombre.
- Bords des cours d'eau et étangs.



MILAN ROYAL ●PC

- L : 65 cm. Plus grand que le Milan noir, ailes longues et digitées, au contraste marqué. Queue plus longue et plus fourchue, avec le dessus roux. Tête grise, corps roux sombre.
- Zones agricoles extensives, avec prairies et boisements.

